



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/SBSTTA/15/1/Add.1/Rev.1
28 juillet 2011

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR
DES AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET
TECHNOLOGIQUES

Quinzième réunion

Montréal, 7-11 novembre 2011

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

ORGANISATION DES TRAVAUX

Ordre du jour provisoire annoté

INTRODUCTION

1. La quinzième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques créé en vertu de l'article 25 de la Convention se tiendra au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), à Montréal, du 7 au 11 novembre 2011. L'inscription des participants commencera le dimanche 6 novembre 2011 à 10h00.

POINT 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

2. La réunion sera ouverte le 7 novembre 2011 à 10h00.

POINT 2. ÉLECTION DU BUREAU, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

3. Conformément au paragraphe 3 de l'article 26 de son règlement intérieur, la Conférence des Parties a, lors de sa dixième réunion, tenue à Nagoya, au Japon, en octobre 2010, élu M. Senka Barudanovic (Bosnie-Herzégovine) en qualité de président de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques pour un mandat commençant à la fin de la dixième réunion de la Conférence des Parties et s'étendant jusqu'à la fin de sa onzième réunion (UNEP/CBD/COP/10/27, para. 47).

4. Selon les élections tenues aux treizième et quatorzième réunions de l'Organe subsidiaire, le Bureau de la quinzième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques sera composé, en plus de son président, des membres suivants : M. Alexander Shestakov (Fédération de Russie), Mme Tone Solhaug (Norvège), Mme Gabriele Obermayr (Autriche), M. Ignatius Makumba (Zambie), M. Nabil Hamada (Tunisie), Mme Larissa M. Lima Costa

* UNEP/CBD/SBSTTA/15/1/Rev.1.

(Brésil), Mme Joyce Thomas Peters (Grenade), M. Krishna Chandra Paudel (Népal), et M. Monyrak Meng (Cambodge).

5. Afin d'échelonner les mandats au sein du Bureau, l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques élira quatre nouveaux membres pour un mandat débutant à la fin de la quinzième réunion de l'Organe subsidiaire et arrivant à terme à la fin de sa dix-septième réunion, pour remplacer les membres sortants de la Grenade, du Népal, de la Norvège et de la Tunisie.

6. En consultation avec le Bureau de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, le Secrétaire exécutif a préparé des projets d'ordre du jour provisoire pour les quinzième et seizième réunions de l'Organe subsidiaire, ainsi que le projet d'ordre du jour provisoire annoté de sa quinzième réunion.

7. Concernant l'organisation des travaux, le Secrétaire exécutif, en consultation avec le Bureau, a proposé la répartition des tâches suivante entre la plénière et les deux groupes de travail (voir annexe I ci-dessous) :

- a) Les points suivants de l'ordre du jour seraient traités en plénière en début de réunion :
 1. Ouverture de la réunion;
 2. Election du Bureau, adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux;
 - 3.1 Plan stratégique 2011–2020 pour la diversité biologique : justificatifs techniques et indicateurs actualisés;
 - 3.2 Modalités de soutien de la restauration des écosystèmes;
 - 3.3 Projet de stratégie exhaustive de renforcement des capacités pour l'Initiative taxonomique mondiale.
- b) Le groupe de travail I aborderait les points suivants :
 - 4.1 Espèces exotiques envahissantes : propositions sur les moyens de combler les lacunes dans les normes internationales concernant les espèces exotiques envahissantes introduites en tant qu'animaux de compagnie, espèces d'aquarium et de terrarium, et en tant qu'appâts et aliments vivants;
 - 4.3 Utilisation durable de la diversité biologique : recommandations révisées du Groupe de liaison sur la viande de brousse, y compris les possibilités d'autres sources d'alimentation et de revenus à petite échelle, et rapport sur les moyens d'accroître l'utilisation durable dans le cadre du paysage;
- c) Le groupe de travail II aborderait les points suivants :
 - 4.2 Diversité biologique des eaux intérieures : conséquences des changements dans le cycle hydrologique et dans les ressources en eau douce pour la mise en œuvre des programmes de travail;
 - 4.4 Diversité biologique arctique.
- d) Une séance plénière sera convoquée pour examiner les points suivants :
 5. Moyens d'améliorer l'efficacité de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques;
 6. Projet d'ordre du jour provisoire, dates et lieu de la seizième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques.
- e) A la suite de séances des groupes de travail destinées à l'examen des questions en suspens, une séance plénière sera convoquée pour l'adoption du rapport et la clôture de la réunion (point 7 de l'ordre du jour).

8. En consultation avec le Bureau, le Secrétariat :
- a) organisera la présentation d'un exposé liminaire sur la « mobilisation du milieu scientifique pour la Décennie des Nations Unies pour la diversité biologique ». Plus précisément, cet exposé examinera le rôle du milieu scientifique dans le soutien de la mise en œuvre du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et des objectifs d'Aichi, ainsi que la révision des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique ;
 - b) organisera une séance de présentation par affiche pendant la réunion sur le thème suivant : « La contribution de la restauration des écosystèmes aux objectifs de la CDB et à une planète saine pour tous ».
9. L'Organe subsidiaire sera invité à examiner l'ordre du jour provisoire et l'organisation des travaux proposée pour sa quinzième réunion (UNEP/CBD/SBSTTA/15/1/Rev.1 et UNEP/CBD/SBSTTA/15/1/Add.1/Rev.1, annexe I) pour adoption.
10. Une liste des autres documents d'avant-session destinés à la réunion figure à l'annexe II ci-dessous. L'élaboration des documents a bénéficié des avis du Bureau de l'Organe subsidiaire (lors d'une réunion tenue les 5 et 6 juin 2011) et d'un examen par les pairs effectué en juin et juillet 2011.

POINT 3. QUESTIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES PRÉSENTANT UN INTÉRÊT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE 2011-2020 POUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE, L'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS SUR CELUI-CI AINSI QUE LE SUIVI Y RELATIF

3.1 *Plan stratégique 2011–2020 pour la diversité biologique : justificatifs techniques actualisés, étapes et indicateurs suggérés;*

11. *Renseignements généraux* : Le Plan stratégique 2011-2020 et les objectifs d'Aichi pour la diversité biologique ont été adoptés par la Conférence des Parties à sa dixième réunion (décision X/2). Au paragraphe 17 g) de cette même décision, le Secrétaire exécutif a été prié de formuler plus en détail, en prévision de l'examen de cette question par l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques à sa quinzième réunion, et par le Groupe de travail sur l'examen de l'application de la Convention à sa quatrième réunion, les justificatifs techniques et les étapes suggérées pour la réalisation des objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique. Au paragraphe 5 de la décision X/7, la Conférence des Parties a créé un groupe spécial d'experts techniques sur les indicateurs du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et établi son mandat. En outre, au paragraphe a) iii) de la décision X/9, la Conférence des Parties a décidé d'examiner à sa onzième réunion l'élaboration de nouveaux outils et directives permettant d'assurer un suivi de la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique, y compris l'utilisation d'indicateurs aux niveaux national, régional et mondial.
12. *Documentation* : Le document UNEP/CBD/SBSTTA/15/2, qui s'appuie sur le rapport du Groupe spécial d'experts techniques sur les indicateurs créé en vertu de la décision X/7, contient les indicateurs suggérés pour le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique ainsi que des directives pour leur utilisation. Le document UNEP/CBD/SBSTTA/15/3 est une mise à jour du document sur les justificatifs techniques provisoires, les indicateurs possibles et les étapes suggérées pour les objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique (UNEP/CBD/COP/10/27/Add.1). Le rapport du groupe spécial d'experts techniques sur les indicateurs pour le Plan stratégique sera aussi mis à disposition.
13. *Action* : L'Organe subsidiaire examinera les justificatifs techniques actualisés du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique, ainsi que les indicateurs et autres outils et directives d'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan stratégique qui figurent dans les documents UNEP/CBD/SBSTTA/15/2 et UNEP/CBD/SBSTTA/15/3 et les documents d'information connexes, et formulera ses recommandations à l'intention de la Conférence des Parties.

3.2 *Modalités de soutien de la restauration des écosystèmes*

14. *Renseignements généraux* : La restauration des écosystèmes fait partie de la plupart des programmes de travail adoptés dans le cadre de la Convention. Elle est aussi un élément essentiel de l'objectif 15 du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et des objectifs 4 et 8 de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes actualisée 2011-2020. Au paragraphe a) ix) de la décision X/9 sur le programme de travail pluriannuel de la Convention pour la période 2011-2020, la Conférence des Parties a décidé de recenser à sa onzième réunion en 2012 les moyens permettant d'appuyer la restauration des écosystèmes, y compris l'élaboration éventuelle de directives concrètes pour la restauration des écosystèmes et la gestion de questions connexes.

15. *Documentation* : La note du Secrétaire exécutif UNEP/CBD/SBSTTA/15/4 décrit des moyens d'appuyer la restauration des écosystèmes et comprend des propositions de directives pratiques à cet égard.

16. *Action* : L'Organe subsidiaire pourrait souhaiter élaborer ses avis sur la base du document UNEP/CBD/SBSTTA/15/4 décrivant les modalités de soutien de la restauration des écosystèmes.

3.3 *Projet de stratégie exhaustive de renforcement des capacités pour l'Initiative taxonomique mondiale*

17. *Renseignements généraux* : Au paragraphe 16 de la décision X/39, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif d'élaborer une stratégie exhaustive de renforcement des capacités pour l'Initiative taxonomique mondiale aux échelons mondial et régional tenant compte du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique, et de présenter un projet de stratégie à l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques pour examen avant la onzième réunion de la Conférence des Parties.

18. *Documentation* : Un projet de stratégie exhaustive de renforcement des capacités pour l'Initiative taxonomique mondiale figure dans le document UNEP/CBD/SBSTTA/15/5, élaboré par le Secrétaire exécutif en collaboration avec le mécanisme de coordination de l'Initiative taxonomique mondiale sous la direction de la Conférence des Parties.

19. *Action* : L'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques pourrait souhaiter examiner le projet de stratégie de renforcement des capacités pour l'Initiative taxonomique mondiale et formuler ses recommandations à la Conférence des Parties.

POINT 4. QUESTIONS DECOULANT D'AUTRES DÉCISIONS ADOPTÉES À LA DIXIÈME RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES

4.1 *Espèces exotiques envahissantes : propositions sur les moyens de combler les lacunes dans les normes internationales concernant les espèces exotiques envahissantes introduites en tant qu'animaux de compagnie, espèces d'aquarium et de terrarium, et en tant qu'appâts et aliments vivants*

20. *Renseignements généraux* : En réponse au paragraphe 3 b) de la décision X/38, le Secrétaire exécutif a convoqué une réunion du groupe spécial d'experts techniques établi pour proposer des moyens d'élaboration possible de normes, par les organes appropriés, qui pourront être utilisées au niveau international pour éviter la propagation d'espèces exotiques envahissantes non couvertes par les normes internationales actuelles, pour répondre aux lacunes identifiées et pour prévenir les impacts et minimiser les risques associés à l'introduction d'espèces exotiques envahissantes comme les animaux domestiques, les espèces d'aquarium et de terrarium, les appâts et les aliments vivants. Dans cette même décision, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif de présenter le rapport du groupe d'experts aux fins d'examen lors d'une réunion de l'Organe subsidiaire chargé de donner un avis scientifique, technique et technologique qui aura lieu avant la onzième réunion de la Conférence des Parties.

21. *Documentation* : L'Organe subsidiaire sera saisi du rapport du groupe spécial d'experts techniques (UNEP/CBD/SBSTTA/15/INF/1), de propositions sur les moyens de répondre aux lacunes identifiées dans les normes internationales relatives aux espèces exotiques envahissantes introduites en tant qu'animaux de compagnie, espèces d'aquarium et de terrarium, et en tant qu'appâts et aliments vivants (UNEP/CBD/SBSTTA/15/6) soulignant les questions à examiner, et du rapport demandé par la Conférence des Parties au paragraphe 13 de la décision X/38 B décrivant comment les Parties, les autres gouvernements et les organisations compétentes remédient aux lacunes et incohérences du cadre réglementaire international sur les espèces exotiques envahissantes (UNEP/CBD/SBSTTA/15/7).

22. *Action* : L'Organe subsidiaire pourra souhaiter prendre note du rapport UNEP/CBD/SBSTTA/15/7, examiner les questions soulevées dans le document UNEP/CBD/SBSTTA/15/6 et formuler ses recommandations à la Conférence des Parties.

4.2 Diversité biologique des eaux intérieures : conséquences des changements dans le cycle hydrologique et dans les ressources en eau douce pour la mise en œuvre des programmes de travail

23. *Renseignements généraux* : Au paragraphe 38 de la décision X/28, la Conférence des Parties a prié instamment les Parties et les autres gouvernements d'inclure l'examen des conséquences des changements dans le cycle hydrologique et dans les ressources en eau douce, si cela est pertinent et faisable, dans la mise en œuvre de tous les programmes de travail thématiques et intersectoriels, en accordant une attention particulière aux liens entre hydrologie, biodiversité, fonctionnement de l'écosystème et développement durable, et prié l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques d'examiner ces aspects;

24. *Documentation* : Le Secrétaire exécutif a élaboré un document sur les conséquences des changements dans le cycle hydrologique et dans les ressources en eau douce pour la mise en œuvre des programmes de travail des questions intersectorielles (UNEP/CBD/SBSTTA/15/8). L'Organe subsidiaire sera également saisi des rapports suivants :

a) UNEP/CBD/SBSTTA/15/9, rapport du Secrétaire exécutif et du Secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides sur l'évaluation des moyens d'aborder les besoins pertinents de la diversité biologique des eaux intérieures dans les zones côtières, élaboré en réponse au paragraphe 16 de la décision X/28. Ce rapport contient aussi des précisions sur la portée des programmes de travail sur la diversité biologique des écosystèmes des eaux intérieures et sur la diversité biologique marine et côtière dans les zones côtières et les liens entre eux, y compris la couverture des zones humides dans le cadre de la Convention de Ramsar sur les zones humides;

b) UNEP/CBD/SBSTTA/15/10, évaluation de l'état d'avancement de l'Initiative Bassins Hydrographiques élaborée par le Secrétaire exécutif et le Secrétariat de la Convention de Ramsar en réponse au paragraphe 20 de la décision X/28;

c) UNEP/CBD/SBSTTA/15/11, rapport d'activité sur les travaux relatifs aux paragraphes 39 à 41 de la décision X/28 concernant l'étude des informations disponibles et la transmission de messages de politique générale clés sur le maintien de la capacité qu'a la diversité biologique de continuer à soutenir le cycle de l'eau.

25. *Action* : L'Organe subsidiaire pourra souhaiter examiner les documents susmentionnés, prendre note des rapports et formuler ses recommandations à la Conférence des Parties.

4.3 Utilisation durable de la diversité biologique: recommandations révisées du groupe de liaison sur la viande de brousse, y compris les possibilités d'autres sources d'alimentation et de revenu à petite échelle, et rapport sur les moyens d'accroître l'utilisation durable au niveau du paysage

26. *Renseignements généraux* : Au paragraphe 4 a) de la décision X/32, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif d'élaborer des options d'autres sources d'alimentation et de revenu à petite échelle dans les pays tropicaux et subtropicaux sur la base de l'utilisation durable de la diversité

biologique, et de soumettre un rapport sur celles-ci ainsi qu'une version révisée des recommandations du groupe de liaison sur la viande de brousse dans un document (UNEP/CBD/SBSTTA/15/12) pour examen par l'Organe subsidiaire. Au paragraphe 4 b) de cette même décision, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif de rassembler des informations sur les moyens d'accroître l'utilisation durable de la diversité biologique au niveau du paysage, notamment sur les politiques sectorielles, les lignes directrices internationales et les meilleures pratiques pour l'agriculture et la foresterie durables.

27. *Documentation* : Le document UNEP/CBD/SBSTTA/15/12 contient des options d'autres sources d'alimentation et de revenu à petite échelle élaborées par le Secrétaire exécutif avec des collaborateurs, ainsi qu'une version révisée des recommandations du groupe de liaison sur la viande de brousse demandée par la Conférence des Parties. L'Organe subsidiaire sera aussi saisi du rapport sur les moyens d'accroître l'utilisation durable de la diversité biologique au niveau du paysage, élaboré en réponse au paragraphe 4 b) de la décision X/32 (UNEP/CBD/SBSTTA/15/13) et du rapport de la Réunion internationale sur l'article 10 (Utilisation durable de la diversité biologique) axée sur l'article 10 c) (Usage coutumier de la diversité biologique), qui a eu lieu en mai 2011 à Montréal.

28. *Action* : L'Organe subsidiaire pourra souhaiter examiner les documents susmentionnés et formuler des recommandations pour une meilleure gestion de la faune sauvage et utilisation durable de la biodiversité dans les pays tropicaux et subtropicaux, et pour accroître l'utilisation durable de la diversité biologique au niveau du paysage.

4.4 Diversité biologique arctique

29. *Renseignements généraux* : Au paragraphe 3 de la décision X/13, the Conférence of the Parties a invité le Conseil de l'Arctique à fournir des informations pertinentes et des évaluations de la diversité biologique de l'Arctique, en particulier des informations produites par l'intermédiaire du Programme de surveillance de la biodiversité polaire du Groupe de travail sur la conservation de la flore et de la faune arctique du Conseil de l'Arctique, pour examen par l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques.

30. *Documentation* : Le document UNEP/CBD/SBSTTA/15/14 résume l'état de la diversité biologique arctique à partir des informations fournies par le Conseil de l'Arctique.

31. *Action*: L'Organe subsidiaire pourra souhaiter examiner le document sur la diversité biologique arctique et formuler ses recommandations à la Conférence des Parties.

POINT 5. MOYENS D'AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE L'ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR DES AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES

32. *Renseignements généraux* : Comme il est mentionné au paragraphe a) vi) de la décision X/9, la onzième réunion de la Conférence des Parties, qui aura lieu en 2012 à Hyderabad en Inde, abordera entre autres le besoin et le développement éventuel de nouveaux mécanismes et moyens d'améliorer les mécanismes existants tels que l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et le Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'examen de l'application de la Convention, afin d'améliorer la capacité des Parties de respecter leurs engagements au titre de la Convention.

33. *Documentation* : En consultation avec le Bureau de l'Organe subsidiaire, le Secrétaire exécutif a établi un rapport sur les progrès accomplis et des propositions sur les moyens d'améliorer l'efficacité de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (UNEP/CBD/SBSTTA/15/15). En outre, il est envisagé, à la suite de la première séance plénière de la plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques en octobre 2011, d'inviter le chef de la plate-forme à informer la quinzième réunion de l'Organe subsidiaire, après l'exposé liminaire le lundi, des conclusions de la première réunion plénière et des projets pour la deuxième réunion plénière.

34. *Action* : L'Organe subsidiaire pourra souhaiter examiner le document UNEP/CBD/SBSTTA/15/15 et formuler ses recommandations à la Conférence des Parties.

POINT 6. PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE, DATES ET LIEU DE LA SEIZIÈME RÉUNION DE L'ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR DES AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES

35. *Renseignements généraux et documentation* : Afin de faciliter l'examen de ce point, le Secrétaire exécutif a élaboré, en consultation avec le Bureau de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, un projet d'ordre du jour provisoire de la seizième réunion de l'Organe subsidiaire (UNEP/CBD/SBSTTA/15/16) sur la base de l'ordre du jour adopté pour sa quinzième réunion et compte tenu des décisions prises par la Conférence des Parties à sa dixième réunion. Ce projet d'ordre du jour a aussi été examiné par le Bureau de la Conférence des Parties.

36. *Action* : L'Organe subsidiaire pourra souhaiter examiner le document UNEP/CBD/SBSTTA/15/16 et convenir de l'ordre du jour de sa seizième réunion.

POINT 7. ADOPTION DU RAPPORT ET CLÔTURE DE LA RÉUNION

37. Au titre de ce point, l'Organe subsidiaire examinera et adoptera son rapport. Conformément à la pratique établie, l'Organe subsidiaire est invité à autoriser le rapporteur à terminer la rédaction du rapport final après la réunion, sous la direction du président et avec l'aide du Secrétariat.

38. La quinzième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques devrait être close le vendredi 11 novembre 2011 à 18 heures.

*Annexe I***ORGANISATION DES TRAVAUX PROPOSÉE POUR LA QUINZIÈME RÉUNION DE L'ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR DES AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES**

	<i>Plénière</i>	<i>Groupe de travail I</i>	<i>Groupe de travail II</i>
Lundi 7 novembre 2011 10h00 –11h30	<i>Points à l'ordre du jour :</i> 1. Ouverture de la réunion; 2. Election du Bureau, adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux; Exposé liminaire		
11h30 –13h00	3.3. Projet de stratégie exhaustive de renforcement des capacités pour l'Initiative taxonomique mondiale.		
15h00 –18h00	3.1. Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique : justificatifs techniques et indicateurs actualisés		
18h00	Début de la séance de présentation par affiche		
Mardi 8 novembre 2011 10h00 –13h00	3.2. Modalités de soutien de la restauration des écosystèmes		
15h00 –18h00		4.1. Espèces exotiques envahissantes : propositions sur les moyens de combler les lacunes dans les normes internationales concernant les espèces exotiques envahissantes introduites en tant qu'animaux de compagnie, espèces d'aquarium et de terrarium, et en tant qu'appâts et	4.2. Diversité biologique des eaux intérieures : conséquences des changements dans le cycle hydrologique et dans les ressources en eau douce dans la mise en œuvre des programmes de travail

	<i>Plénière</i>	<i>Groupe de travail I</i>	<i>Groupe de travail II</i>
		aliments vivants	
Mercredi 9 novembre 2011 10h00 –13h00		4.3. Utilisation durable de la diversité biologique : recommandations révisées du groupe de liaison sur la viande de brousse, y compris les possibilités d'autres sources d'alimentation et de revenus à petite échelle, et rapport sur les moyens d'accroître l'utilisation durable dans le cadre du paysage	4.4. Diversité biologique arctique
15h00 –18h00	5. Moyens d'améliorer l'efficacité de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques.		
Jeudi 10 novembre 2011 10h00 –13h00	Questions en attente		
15h00 –18h00		Questions en attente	Questions en attente

	<i>Plénière</i>	<i>Groupe de travail I</i>	<i>Groupe de travail II</i>
Vendredi 11 novembre 2011 10h00 –13h00	Questions en attente		
15h00 –18h00	6. Projet d'ordre du jour provisoire, dates et lieu de la seizième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques 7. Adoption du rapport et clôture de la réunion		

Annexe II

LISTE PROVISOIRE DES DOCUMENTS

<i>Cote</i>	<i>Intitulé provisoire de travail</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
UNEP/CBD/SBSTTA/15/1/Rev.1	Ordre du jour provisoire	2
UNEP/CBD/SBSTTA/15/1/Add.1/Rev.1	Ordre du jour provisoire annoté	2
UNEP/CBD/SBSTTA/15/2	Indicateurs suggérés pour le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique	3.1
UNEP/CBD/SBSTTA/15/3	Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique : justificatif techniques provisoires, indicateurs possibles et étapes suggérées pour les objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique	3.1
UNEP/CBD/SBSTTA/15/4	Modalités de soutien de la restauration des écosystèmes	3.2
UNEP/CBD/SBSTTA/15/5	Projet de stratégie exhaustive de renforcement des capacités pour l'Initiative taxonomique mondiale	3.3
UNEP/CBD/SBSTTA/15/6	Espèces exotiques envahissantes : propositions sur les moyens de combler les lacunes dans les normes internationales concernant les espèces exotiques envahissantes introduites en tant qu'animaux de compagnie, espèces d'aquarium et de terrarium, et en tant qu'appâts et aliments vivants	4.1
UNEP/CBD/SBSTTA/15/7	Espèces exotiques envahissantes : rapport sur comment les Parties, les autres gouvernements et les organisations compétentes remédient aux lacunes et incohérences du cadre réglementaire international sur les espèces exotiques envahissantes	4.1
UNEP/CBD/SBSTTA/15/8	Diversité biologique des eaux intérieures : conséquences des changements dans le cycle hydrologique et dans les ressources en eau douce pour la mise en œuvre des programmes de travail et des questions intersectorielles	4.2
UNEP/CBD/SBSTTA/15/9	Diversité biologique des eaux intérieures : rapport sur l'évaluation des moyens d'aborder les besoins pertinents de la diversité biologique des eaux intérieures dans les zones côtières	4.2
UNEP/CBD/SBSTTA/15/10	Diversité biologique des eaux intérieures : rapport sur l'évaluation de l'état d'avancement de la mise en	4.2

/...

œuvre de l'Initiative Bassins Hydrographiques

UNEP/CBD/SBSTTA/15/11	Diversité biologique des eaux intérieures : rapport d'activité sur les travaux relatifs aux paragraphes 39 à 41 de la décision X/28 concernant l'étude des informations disponibles et la transmission de messages de politique générale clés sur le maintien de la capacité qu'a la diversité biologique de continuer à soutenir le cycle de l'eau	4.2
UNEP/CBD/SBSTTA/15/12	Utilisation durable de la diversité biologique : possibilités d'autres sources d'alimentation et de revenu à petite échelle dans les pays tropicaux et subtropicaux et recommandations révisées du groupe de liaison sur la viande de brousse	4.3
UNEP/CBD/SBSTTA/15/13	Utilisation durable de la diversité biologique : rapport sur les moyens d'accroître l'utilisation durable de la diversité biologique au niveau du paysage	4.3
UNEP/CBD/SBSTTA/15/14	Diversité biologique arctique	4.4
UNEP/CBD/SBSTTA/15/15	Moyens d'améliorer l'efficacité de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques	5
UNEP/CBD/SBSTTA/15/16	Projet d'ordre du jour provisoire, dates et lieu de la seizième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques	6
UNEP/CBD/SBSTTA/15/INF/1	Rapport de la réunion du groupe spécial d'experts techniques sur les réponses aux risques associés à l'introduction d'espèces exotiques en tant qu'animaux de compagnie, espèces d'aquarium et de terrarium, et en tant qu'appâts et aliments vivants	4.1
UNEP/CBD/SBSTTA/15/INF/2	Assurer la réussite dans la pratique des mesures de protection de la biodiversité dans le cadre du programme REDD+	3.1
UNEP/CBD/SBSTTA/15/INF/3	Défis et possibilités de conservation de la diversité biologique des forêts	3.1
UNEP/CBD/SBSTTA/15/INF/4	Formulaire harmonisé à l'usage des Parties pour les évaluations des besoins et des capacités taxonomiques	3.3

UNEP/CBD/SBSTTA/15/INF/5	Mandat du mécanisme de coordination de l'Initiative taxonomique mondiale	3.3
UNEP/CBD/SBSTTA/15/INF/6	Rapport du groupe spécial d'experts techniques sur les indicateurs du Plan stratégique	3.1
UNEP/CBD/SBSTTA/15/INF/7	Solutions de remplacement de l'exploitation non durable de la viande de brousse à des fins de subsistance	4.3
UNEP/CBD/SBSTTA/15/INF/8	Applicabilité des systèmes d'observation de la biodiversité au soutien des objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique	3.1
UNEP/CBD/SBSTTA/15/INF/9	Indicateurs nationaux, surveillance et information pour les objectifs mondiaux relatifs à la diversité biologique	3.1
UNEP/CBD/SBSTTA/15/INF/10	Indicateurs possibles de l'état de l'eau et des services écosystémiques liés à l'eau pour le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et ses objectifs d'Aichi	3.1
